



**LE PALAIS
SUR VIENNE**

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

**DECISION N°91/2025 en date du 08/12/2025
portant sur la vente du Renault Kangoo 6950 VB 87**

Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,
VU la délibération n° 6/2022, portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 10° « de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros »

Considérant l'offre de reprise du véhicule Renault Kangoo immatriculé 6950 VB 87, inventaire N°200800001 formulée par Madame Pauline PUYBAREAU, domiciliée au 136 rue route de la Tuillière 87220 AUREIL.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

De céder le véhicule Renault Kangoo, immatriculé 6950 VB 87, inventaire n° 200800001 au prix de 300€.

ARTICLE 2 :

La recette sera portée au budget principal, exercice 2025, article 775.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services de la Mairie du Palais sur Vienne est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publiée. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait au Palais-sur-Vienne,
Le 8 décembre 2025
Le Maire,
Ludovic GÉRAUDIE

Transmis à la Préfecture de Haute-Vienne le :

Publié le :

